

Identité du Vendeur	PARABOLE REUNION 2 rue Emile HUGOT Technopole de la Réunion CS 31067 97491 STE CLOTILDE CEDEX La Réunion Tél : 02 62 216 216 SIRET : 420 523 938 00041 RCS98B548	
Contrat INTERNET SOLIDAIRE	Désignation	Tarif
	Contrat INTERNET - Degroupage Total	27,9 €
Materiel obligatoire en location au Contrat/Option INTERNET	Désignation	Tarif mensuel
	La Box Parabole	inclus dans le tarif
Désignation et Descriptif	Désignation	Descriptif
	Conditions Générales (Contrat Internet ou Option Internet)	L'accès à l'offre Internet en illimité de Parabole Réunion n'est possible que si le souscripteur est déjà raccordé au réseau téléphonique de la boucle locale et s'il remplit les critères d'éligibilité au raccordement du réseau Internet de Parabole Réunion. Le débit maximum se base sur un débit théorique jusqu'à 50 Mbits/seconde en débit descendant (download) et jusqu'à 1 Mbits/seconde en débit ascendant. Un débit inférieur à 512 Kbits/seconde ne pourra pas garantir le bon usage de l'Offre Internet de PR voir le raccordement aux services. Location mensuelle de la Box Parabole obligatoire.
	Conditions Spécifiques	<ul style="list-style-type: none">o Surf, navigation, téléchargement en illimité.o Connexion très haut débit : jusqu'à 30 Mb/s (selon éligibilité de la ligne).o Connexion Wifi intégré.o Jusqu'à 4 adresses mail pour toute la famille, avec une capacité max de 1Go par messagerie.o Choix de votre adresse de messagerie avec le suffixe @parabole.reo Anti-virus dédié à votre messagerie.o 10 Go d'espace de stockage dédié et sécurisé, accès à vos fichiers partout dans le monde, avec le Cloud Parabole.o Bénéficiez d'un système de protection « firewall » intégré et d'une adresse IP fixeo Contrôle parental à partir de la box.o Appels téléphoniques facturés selon grille tarifaire en vigueur à la date de l'appel. Facturation à la seconde.
Frais à la Souscription	Designation	Tarifs mensuels
	Frais de Mise en Service Internet ou Internet et Télép	25 €
	Frais d'Installation à Domicile Internet seul ou/et Telephone (sur demande)	50 €
	Frais de réouverture de ligne Internet suite Impayé	65 €
Durée d'engagement et Reconduction du contrat	La durée initiale d'engagement est de 12 mois. Le contrat INTERNET SOLIDAIRE seul n'est pas soumis à tacite reconduction; sauf souscription à la demande de l'abonné à un service TV compris dans les offres TV par Satellite.	
Options	A la demande l'abonné, il est possible d'ajouter l'Option Téléphone Mobile, Telephone. Il est également possible d'ajouter une offre TV. Tous les frais de mise en service et mensuels sont alors à la charge directe de l'abonné.	
Delai de mise en service Hors force majeure	La mise en service du service Internet (Contrat ou Option) prendra effet dans un délai indicatif de 15 (quinze) jours ouvrables à compter de la date de souscription de l'offre de service. Sous réserve de la livraison de l'équipement de base associé, que le souscripteur soit déjà raccordé au réseau télécom de l'opérateur de la boucle locale et qu'il réponde à la fois aux critères d'éligibilité au service Internet de Parabole Réunion.	
Résiliation au Contrat ou à l'Option Internet Conditions applicables à l'Option Telephone	En cas de résiliation anticipée au cours de la période d'engagement initiale d'une durée de 12 mois et hors motifs légitimes, les mensualités à échoir restent dues en sus des frais de résiliation en vigueur. Dans les autres cas, les frais de Résiliation sont nuls.	